

# DEMANDE POUR UN MAJEUR



**PASSEPORT BIOMETRIQUE** – Validité 10 ans

**CARTE IDENTITE** – Validité 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

**RDV Le .....**

**Uniquement sur Rendez-vous au 02.33.76.50.30**

**à .....**

## **Pièces obligatoires à fournir EN ORIGINAL**

- RECAPITULATIF ou NUMERO de la pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>**  
(Les Espaces France Services peuvent vous accompagner dans cette démarche en cas de difficulté)
- Ancienne Carte d'identité plastifiée ou Ancien Passeport – Périmé·e depuis moins de 5 ans ou**
  - En cas de première demande ou de titre périmé depuis + de 5 ans
    - une copie **intégrale** de votre acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie de votre lieu de naissance. ★
  - En cas de perte ou vol
    - Autre titre d'identité valide ou une copie **intégrale** de moins de 3 mois de votre acte de naissance avec mentions à demander à la mairie de votre lieu de naissance. ★
    - Déclaration de perte à établir en mairie ou de vol à établir en gendarmerie.
  - En cas de changement matrimonial
    - une copie **intégrale** de moins de 3 mois de l'acte de mariage ou de l'acte de naissance avec mentions ou pour veuvage l'acte de décès à demander à la mairie du lieu de l'évènement. ★
- ★ Pour les communes équipées de COMEDEC inutile de fournir l'acte de naissance – Liste des mairies sur <https://ants.gouv.fr/lessolutions/COMEDEC/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>
- Justificatif de domicile original de moins d'1 an à votre nom et adresse**  
(Facture EDF, Téléphone, Eau, Assurance habitation, Avis imposition, Quittance de loyer ...)
  - Vous ne possédez pas de justificatif de domicile à votre nom, fournir un justificatif de domicile original au nom de l'hébergeant, accompagné de sa pièce d'identité originale et d'une attestation sur l'honneur.
- 1 Photo d'identité de moins de 6 mois au jour du dépôt du dossier conforme aux normes aux normes ISO/IEC 19794-5 à savoir sans lunettes, front et oreilles bien dégagés, bouche fermée sans expression, pas de col relevé, de manteau ou de veste, de bandeau, fond uniforme.**
- Timbres fiscaux :** (achat en bureaux de tabac ou sur [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr))
  - **Passeport : 86 €**
  - **Carte d'identité volée ou perdue : 25 €**
  - **Carte d'identité première demande ou renouvellement : Gratuite**



**Carte nationale d'identité délivrée du 2 janvier 2004 au 31 décembre 2013 – Durée de validité prolongée de 5 ans. Pas de renouvellement possible avant** sauf sur justificatif de changement d'état civil ou d'un voyage à l'étranger (devis, réservation ou attestation sur l'honneur avec la destination et les dates).

**Merci de vous munir de toutes ces pièces car en cas de dossier incomplet un nouveau rendez-vous devra être fixé.**

Mairie de La Haye – Place Patton – La Haye du Puits 50250 LA HAYE  
Tél : 02.33.76.50.30 - Mail : [contact@la-haye.fr](mailto:contact@la-haye.fr) - Site internet : [www.la-haye.fr](http://www.la-haye.fr)  
Lundi 14h à 17h – Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h - Mercredi et Samedi 9h à 12h